

Image not found or type unknown



Taxe archéologique et taxe d'aménagement

Par **Jennifer boudjadja**, le **13/02/2021** à **13:09**

Bonjour,

Nous avons fait construire notre maison en 2020, on me demande de payer presque 2000 euros sauf que nous ne pouvons pas financièrement payer la totalité de cette somme.

Nous payons tout les mois 150 euros pour règles ces taxes, peut on être poursuivi par un huissier?

Cordialement.

Melle Jennifer